

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire

UBS Group SA

Jeudi 2 mai 2019 à 10 h 30 (ouverture des portes à 9 h 30)
St. Jakobshalle, St. Jakobs-Strasse 390, 4052 Bâle

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA, qui se tiendra le jeudi 2 mai 2019 à 10 h 30, à la St. Jakobshalle, à Bâle. Les portes ouvriront à 9 h 30.

En plus de cette invitation, vous recevez les formulaires «Procuration et instructions de vote» et «Carte d'admission» ainsi que la brochure «Say-on-pay». Cette dernière apporte de plus amples précisions sur les votes de rémunération proposés.

Le rapport de gestion d'UBS Group SA (y compris le rapport de rémunération d'UBS Group SA) et les rapports de l'organe de révision pour l'exercice financier 2018 peuvent être consultés au siège social d'UBS Group SA, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich. Le rapport de gestion 2018 d'UBS Group SA et le rapport de rémunération d'UBS Group SA sont également disponibles sur internet à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs requêtes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 1^{er} février 2019 par UBS Group SA dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi que sur le site www.ubs.com/agm. Les actionnaires qualifiés ont été invités à soumettre leurs requêtes relatives à l'inscription de points à l'ordre du jour jusqu'au 13 mars 2019. Aucune requête n'a été déposée.

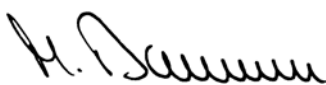
Zurich, le 29 mars 2019

Avec nos salutations les meilleures,

UBS Group SA



Axel A. Weber
Président du Conseil d'administration



Markus Baumann
Secrétaire général

1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2018

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur la situation pour l'exercice 2018 et les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2018.

Dans ses rapports à l'Assemblée générale ordinaire, Ernst & Young SA, Bâle, en sa qualité d'organe de révision, recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2018 d'UBS Group SA

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2018 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

Le rapport de rémunération 2018 d'UBS Group SA constitue un chapitre du rapport de gestion 2018. Il explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS Group SA, y compris le lien entre le salaire et la performance. Le rapport de rémunération 2018 d'UBS Group SA et la brochure ci-jointe, intitulée «Say-on-pay», apportent de plus amples précisions sur le vote proposé.

Le vote sur le rapport de rémunération 2018 d'UBS Group SA est de nature consultative.

3. Affectation du bénéfice et distribution d'un dividende ordinaire à partir des réserves issues d'apports de capital

3.1. Affectation du bénéfice

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante du bénéfice:

Affectation proposée du total des bénéfices reportés / (pertes reportées)

Pour l'exercice clos au 31.12.18	Mio. d'USD	Mio. de CHF
Résultat net pour la période	3 171	3 111
Bénéfices reportés / (pertes reportées)	0	0
Total des bénéfices reportés / (pertes reportées) disponibles	3 171	3 111

Affectation du total des bénéfices reportés / (pertes reportées)

Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice	(3 171)	(3 111)
Bénéfices reportés / (pertes reportées)	0	0

Sur une base individuelle, UBS Group SA pour l'exercice 2018 a enregistré un résultat net de 3171 millions d'USD (3111 millions de CHF). Le Conseil d'administration propose d'affecter ce résultat en intégralité aux réserves facultatives issues du bénéfice.

3.2. Distribution d'un dividende ordinaire à partir des réserves issues d'apports de capital

Proposition

Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire de 0.70 CHF en espèces par action d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves issues d'apports de capital. Le Conseil d'administration propose en outre de plafonner le montant total du dividende à 3255 millions d'USD.

Pour l'exercice clos au 31.12.18	Mio. d'USD	Mio. de CHF
Total des réserves statutaires issues du capital: réserves issues d'apports de capital avant distribution proposée¹	30 846	30 271
Distribution ordinaire proposée prélevée sur les réserves issues d'apports de capital au sein des réserves statutaires issues du capital: 0.70 CHF par action donnant droit au dividende ²		(2 699)
Le montant total du dividende plafonné en dollars américains ³	(3 255)	
Total des réserves statutaires issues du capital: réserves issues d'apports de capital après distribution proposée	27 591	27 572

¹ L'avis actuel de l'Administration fédérale des contributions est qu'un montant maximal de 15,6 milliards de CHF, sur les 30,3 milliards de CHF de réserves issues d'apports de capital au 31 décembre 2018, est disponible pour le versement de dividendes non soumis à l'impôt anticipé en Suisse. ² Les actions donnant droit au dividende sont toutes les actions émises à l'exception des propres actions détenues par UBS Group SA à la date de référence. Le montant présenté de 2699 millions de CHF repose sur le nombre total d'actions émises au 31 décembre 2018. ³ Le montant de 3255 millions d'USD représente le plafond, comme décrit ci-dessous en détail.

Si la distribution du dividende sur les réserves issues d'apports de capital est approuvée, le paiement de 0.70 CHF par action aura lieu le 8 mai 2019 aux détenteurs d'actions à la date de référence du 7 mai 2019. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 6 mai 2019. Le dernier jour durant lequel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 3 mai 2019.

À la suite du passage de la monnaie de présentation du franc suisse au dollar américain, les fluctuations des cours de change pourraient théoriquement conduire à une violation des dispositions du Code des obligations suisse en matière de préservation du capital. La fixation d'un plafond technique lors du paiement du dividende permet de remédier à ce cas de figure. Le Conseil d'administration propose donc de limiter le montant du dividende à 3255

millions d'USD. Si, le jour de l'Assemblée générale ordinaire 2019, le montant du dividende en dollars américains correspondant au dividende de 0.70 CH par action devait être supérieur à ce montant maximum, sur la base du taux de change fixé de manière appropriée par le Conseil d'administration, le dividende par action en francs suisses serait réduit proportionnellement de sorte que le montant du dividende exprimé en dollars américains ne dépasse pas le plafond proposé de 3255 millions d'USD.

4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2018

Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2018.

5. Réélection des membres du Conseil d'administration

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'une année Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration, ainsi que David Sidwell, Jeremy Anderson, Reto Francioni, Fred Hu, Julie G. Richardson, Isabelle Romy, Robert W. Scully, Beatrice Weder di Mauro et Dieter Wemmer, leurs mandats arrivant à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2019.

Leurs curriculum vitae détaillés et leurs mandats au sein de conseils d'administration se trouvent dans la section «Corporate governance and compensation» du rapport de gestion 2018 d'UBS Group SA ainsi que sur internet à l'adresse www.ubs.com/boards.

- 5.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration
- 5.2. David Sidwell
- 5.3. Jeremy Anderson
- 5.4. Reto Francioni
- 5.5. Fred Hu
- 5.6. Julie G. Richardson
- 5.7. Isabelle Romy
- 5.8. Robert W. Scully
- 5.9. Beatrice Weder di Mauro
- 5.10. Dieter Wemmer

6. Élection de nouveaux membres du Conseil d'administration



William C. Dudley



Jeanette Wong

6.1. William C. Dudley

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire William C. Dudley en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

William C. Dudley (né en 1953) a été nommé directeur général de la Federal Reserve Bank of New York (NY Fed) en 2009, poste qu'il a occupé jusqu'en 2018. Dans cette fonction, il a officié en tant que vice-président et membre permanent du Federal Open Market Committee. Précédemment, de 2007 à 2009, il a été vice-président exécutif de la division Markets Group de la NY Fed et Head of the Markets Group. Avant d'entrer à la NY Fed, M. Dudley a travaillé chez Goldman Sachs où il avait été embauché en 1986. Il y a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, notamment celui d'économiste en chef pour les États-Unis pendant une dizaine d'années. Il a également été partenaire et administrateur délégué de l'entreprise.

En 2012, M. Dudley a été nommé à la présidence du Comité sur le système financier mondial de la Banque des règlements internationaux (BRI). Auparavant, de 2009 à 2012, il avait présidé le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement au sein de la même institution. De 2009 à 2018, il a également été membre du conseil d'administration de la BRI.

M. Dudley est de nationalité américaine. Après un baccalauréat universitaire au New College of Florida, il a poursuivi ses études à l'Université de Californie à Berkeley où il a obtenu un doctorat en économie en 1982.

Actuellement, M. Dudley est maître de recherche au Griswold Center for Economic Policy Studies de l'Université de Princeton. Il est membre du Group of Thirty et du Council on Foreign Relations.

M. Dudley respecte les seuils de mandats définis à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.

6.2. Jeanette Wong

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Jeanette Wong en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

Jeanette Wong (née en 1960) a été membre de la direction générale du groupe singapourien DBS Group de 2008 à mars 2019. Elle y était responsable de la clientèle bancaire institutionnelle, ce qui recouvrait les divisions Corporate Banking, Global Transaction Services, Strategic Advisory et Mergers & Acquisitions. Elle a aussi été Chief Financial Officer de DBS Group entre 2003 et 2008. M^{me} Wong a travaillé pendant plus de trente ans dans des établissements financiers de Singapour, où elle a occupé différents postes de cadre supérieur. M^{me} Wong a commencé sa carrière en 1982 chez Banque Paribas et Citibank, puis elle a travaillé pendant seize ans chez JP Morgan, où elle a collaboré au développement des activités en Asie et sur les marchés émergents.

M^{me} Wong est de nationalité singapourienne. Elle est titulaire d'un MBA de l'Université de Chicago et d'un BA in Business Administration de la National University of Singapore.

M^{me} Wong siège dans les conseils d'administration d'Essilor International/EssilorLuxottica, Jurong Town Corporation et PSA International, ainsi que de FFMC Holdings Pte. Ltd. et Fullerton Fund Management Company Ltd. Elle est aussi membre du conseil consultatif de direction (Management Advisory Board) de la NUS Business School et du conseil consultatif mondial (Global Advisory Board) pour l'Asie de la Booth School of Business de l'Université de Chicago. M^{me} Wong est également membre du Securities Industry Council de Singapour.

M^{me} Wong respecte les seuils de mandats définis à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.

7. Élection des membres du Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Julie G. Richardson et Dieter Wemmer et d'élire Reto Francioni et Fred Hu pour un mandat d'une année en qualité de membres du Comité de rémunération. À sa séance constitutive, le Conseil d'administration a l'intention de désigner Julie G. Richardson comme présidente du Comité de rémunération.

7.1. Julie G. Richardson

7.2. Dieter Wemmer

7.3. Reto Francioni

7.4. Fred Hu

8. Approbation de la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe

8.1. Approbation du montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération de 14 500 000 CHF pour les membres du Conseil d'administration au titre de la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020.

8.2. Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2018

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global de la rémunération variable de 73 300 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2018.

8.3. Approbation du montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2020

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération fixe de 33 000 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2020.

9. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire la société ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'une année expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire en 2020.

10. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour un mandat d'une année.

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision pour un mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, a confirmé au Comité d'audit du Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat.

Organisation

Droits de vote

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA le 26 avril 2019 à 17 h 00 HAE (et le 17 avril 2019 à 16 h 30 HAE auprès de l'agent de transfert Computershare aux États-Unis d'Amérique) ont le droit de participer et de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

Aucune restriction de la négociabilité des actions d'UBS Group SA

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien la négociabilité des actions d'UBS Group SA détenues par les actionnaires inscrits avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS Group SA n'imposent de restrictions de la négociabilité aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA qui voteront lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA en Suisse peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 26 avril 2019 au moyen du bulletin joint à la présente invitation à l'adresse suivante: UBS Group SA, Shareholder Services, Case postale, 8098 Zurich, Suisse

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA aux États-Unis d'Amérique peuvent demander leur carte d'admission par écrit jusqu'au 17 avril 2019 à l'adresse suivante: UBS Group SA, c/o Computershare Trust Company NA, P.O. Box 505000, Louisville, KY 40233-5000, USA

Les cartes d'admission seront envoyées à partir du 18 avril 2019. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si la notification de la vente de ces actions est transmise au registre des actionnaires d'UBS Group SA. Un billet des transports publics du groupement Nordwestschweiz sera joint à la carte d'admission commandée. Ce titre de transport est gratuit et il sera valable le jour de l'Assemblée générale pour un aller et retour à la St. Jakobshalle.

Représentation

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale ordinaire par leur représentant légal, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par ADB Altorfer Duss & Beilstein AG (Urs Zeltner, avocat et notaire), Walchstrasse 15, 8006 Zurich, Suisse, en qualité de représentant indépendant.

Pour donner procuration au représentant indépendant (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG), ou lui donner des instructions, veuillez compléter et signer le formulaire «Procuration et instructions de vote» ci-joint ou vous rendre à l'adresse www.gvmanager.ch/ubs. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations dûment signées, reçues d'ici au 26 avril 2019.

Diffusion en direct sur internet

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand et sera diffusée en direct sur internet en anglais et en allemand à l'adresse www.ubs.com/agm.

De retour chez nous

En 2018, nous avons réintégré
notre siège historique, qui
avait été entièrement rénové.
Revivez les temps forts de l'an
dernier, celui-ci ou les autres,
dans la «Revue de l'année 2018».

Disponible dans les filiales et en ligne
ubs.com/annualreview



UBS Group SA
Case postale
CH-8098 Zurich

ubs.com

